

LE PROJET D'ETABLISSEMENT
DU
MULTI-ACCUEIL INTERCOMMUNAL
LES
« PIEDS DANS L'HERBE »



MULTI-ACCUEIL LES « PIEDS DANS L'HERBE »

51, Rue du Marrin

38490 CHIMILIN

Mail : [crèche.chimilin@valsdudauphine.fr](mailto:creche.chimilin@valsdudauphine.fr)

SOMMAIRE

Préambule.....	P4
I/ <u>LE PROJET SOCIAL</u> :	P6
1) La situation géographique du multi-accueil.....	P7
2) Les orientations prioritaires du multi-accueil.....	P9
II/ <u>LE PROJET EDUCATIF</u> :	P10
1) La description de la structure.....	P12
2) Les valeurs.....	P14
3) Les objectifs.....	P15
• Les objectifs auprès des enfants.....	P15
• Les objectifs auprès des familles.....	P17
• Les objectifs auprès des partenaires.....	P18
4) Les moyens.....	P19
• Moyens matériels.....	P19
• Moyens financiers.....	P20
• Moyens humains.....	P21

III) LE PROJET PEDAGOGIQUE.....P22

1) Les besoins de l'enfantP23

- Le besoin de sécurité.....P23
- Le besoin d'espace.....P23
- Le besoin d'autonomie.....P23
- Le besoin de socialisation.....P24

2) Le déroulement de la journéeP24

- L'adaptation.....P24
- L'accueil.....P25
- La collation.....P25
- Le jeu.....P26
- Les ateliers d'éveil.....P27
- Le repas.....P28
- Les changes et l'acquisition de la propreté.....P29
- Le sommeil.....P30
- Le départ de l'enfant.....P31

3) Les échanges avec les famillesP31

- Les différents moments festifs..... P31
- Les ateliers parents..... P31
- Les rencontres parents/équipe.....P32
- Le café des parents.....P32
- Le conseil de crèche.....P32

4) Le travail en équipeP33

- Les réunions mensuelles.....P33
- Les réunions de fonctionnement.....P33
- L'analyse de la pratique.....P33
- Les formations collectives et individuelles.....P33
- L'accueil de stagiaires P34

ANNEXES

Préambule...

La Communauté de Communes des Vallons du Guiers doit répondre aux attentes d'une population en constante augmentation.

En effet, en 2005, la Communauté de Communes Les Vallons du Guiers a mandaté un bureau d'Etudes « Citis' » afin de déterminer les besoins réels en matière de Petite Enfance sur le territoire. Cette enquête a été présentée aux élus de la Communauté de Communes en 2006.

Les conclusions font apparaitre que dans les Vallons du Guiers, les enfants de moins de 3 ans représentent 4,19% de la population totale (10 404 en 2006), mais entre 1999 et 2006 le nombre de ces enfants a augmenté de 105%.

Les besoins des services liés à la Petite Enfance sont alors apparus comme évidents pour la Communauté de Communes « Les Vallons du Guiers », face aux 260 places, déjà occupées chez les assistantes maternelles du secteur.

Ce projet de création d'une structure Petite Enfance est donc né d'une volonté des Elus de se mobiliser pour répondre à une forte demande concernant les besoins en modes de garde collectif de la Petite Enfance du territoire.

Il a été mis en place en partenariat avec les entreprises Impex, Mafelec et Bourgeat implantées sur la Communauté de Communes.

La structure intercommunale, d'une capacité de 45 places, s'inscrit parfaitement dans le projet de territoire de la Communauté de Communes comme en témoignent les 6 enjeux du projet.

1/ Renforcer les services collectifs à destination de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

2/ Se coordonner avec les collectivités voisines et répondre à un besoin identifié.

3/ Développer un projet solidaire.

4/ Accompagner le développement économique en proposant aux familles un mode de garde adapté à leurs besoins et en leur permettant d'exercer au mieux leur activité professionnelle.

5/ Une logique de démarche environnementale.

6/Sensibiliser les familles à une nutrition saine et équilibrée en valorisant les savoir-faire et les produits locaux.

Ces enjeux sociaux et économiques sont multiples et bien conformes au projet de territoire.

I) LE PROJET SOCIAL

Le Projet social est un projet qui s'inscrit sur un territoire à partir d'un diagnostic local...

« Le Projet Social situe l'établissement dans son cadre économique, politique et social.

Il précise les moyens mis en œuvre en termes d'accessibilité, en relation à l'environnement, à un territoire, à la population et aux institutions qui interviennent.

Il traduit au-delà du service rendu aux parents, sa fonction sociale :

Mixité, intégration, prévention contre les exclusions et les inégalités. »

(Définition du Projet social donnée par la revue professionnelle -ASH - Les modes d'accueil des jeunes enfants)

Ce Projet Social est un travail de partenariat qui encourage les professionnels des secteurs -Petite Enfance, Educatif et Social- ainsi que les partenaires institutionnels à se rencontrer et à mener une réflexion commune sur la politique Petite Enfance du Territoire.

La Caisse nationale d'allocations familiales et la caisse d'allocations familiales de l'Isère financent l'intercommunalité des vallons du Guiers au titre de la prestation de service unique et l'accompagnent dans le portage financier de nouveaux projets.

Le conseil général de l'Isère au titre de sa compétence obligatoire de protection maternelle et infantile (PMI) agréé la structure intercommunale « les pieds dans l'herbe », contrôle l'application des normes de la petite enfance.

Les objectifs de ce partenariat :

- Favoriser l'information et la communication avec nos partenaires institutionnels.
- Mettre en place un partenariat avec les professionnels de la Petite Enfance du Territoire et ses environs.
- Créer un réseau de professionnels afin de faire évoluer les pratiques et les projets.

1) LA SITUATION GEOGRAPHIQUE DU MULTI-ACCUEIL

« Les Vallons du Guiers »:

Au carrefour des grandes agglomérations

Aux portes de la Savoie et du Parc Naturel de la Chartreuse

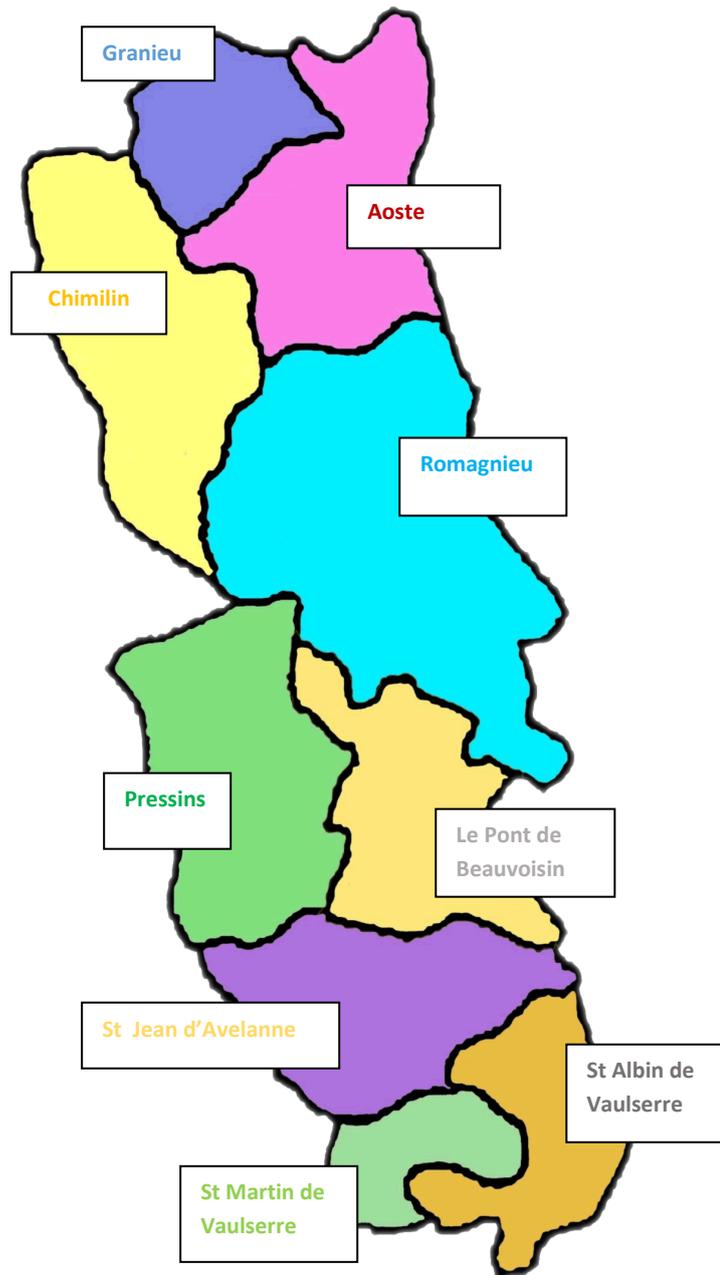
A proximité des grands lacs alpins

Un espace à vivre...



La structure est implantée sur la commune de Chimilin, située au Nord de la Communauté de Communes des Vallons du Guiers.

La Communauté de Communes des « Vallons du Guiers » regroupe 9 communes, avec plus de 12000 habitants...



Le Multi-Accueil les « Pieds dans l'Herbe » est une structure intercommunale dont le fonctionnement est assuré par la Communauté de Communes des Vallons du Guiers.

2) LES ORIENTATIONS PRIORITAIRES DU MULTI-ACCUEIL

- **Répondre aux besoins de la population** : adapter et diversifier l'accueil des enfants.
- **Inscrire la structure dans le tissu local** : partenariat avec la bibliothèque, la ludothèque.
- **Favoriser l'intégration des nouvelles familles sur le secteur** : organisation de rencontres entre parents.
- **Favoriser la participation des familles** : créer des Commissions de parents.
- **Accueillir les familles en difficulté** : accueil d'urgence et accompagnement parental.
- **Créer un réseau et un partenariat avec les professionnels Petite Enfance** : rencontres avec les équipes des structures Petite Enfance du secteur, réunions à thèmes, réflexions et échanges de pratiques professionnelles...

Ce projet a pour objectif d'avoir une vision globale de la politique « Petite Enfance » du territoire, de préciser le rôle et la place du Multi-Accueil dans le contexte socio-économique et auprès des familles.

C'est pourquoi un comité de pilotage sera prochainement mis en place, dans une volonté de travailler ensemble, Elus, professionnels de la Petite Enfance du territoire, entreprises partenaires...

Ce travail conduira à l'élaboration finale du Projet Social, construit ensemble, dans une démarche de réflexion collective.

II) LE PROJET EDUCATIF

C'est un référentiel commun où chaque professionnel peut trouver un repère pour sa pratique

Il définit les Valeurs Educatives de la structure et permet de donner du sens aux actions.

Ce projet est élaboré par l'équipe de la structure Multi-Accueil selon les principales orientations données par la Direction.

Il précise les mesures prises pour l'accueil des enfants et les moyens mis à disposition pour le mettre en œuvre.

Il sert de piste de travail pour l'élaboration du Projet Pédagogique.

Le Projet Educatif est établi pour plusieurs années, c'est un projet à long terme...

Ce Projet Educatif est la référence pour toutes les personnes fréquentant le multi accueil (personnel, parents, partenaires, collègues...)

*« Accompagner l'enfant, l'aider à grandir en
respectant sa personne ... »*



1) LA DESCRIPTION DE LA STRUCTURE

La structure est implantée sur la commune de Chimilin, à proximité immédiate de l'échangeur A 43 qui dessert les grandes villes de Chambéry, Grenoble et Lyon proche des entreprises partenaires du projet.

Bien qu'en milieu rural, le Multi-Accueil se situe près de la bibliothèque et du parc municipal. Cet emplacement géographique offre également de nombreuses possibilités d'activités de pleine nature.

Photographie aérienne de la structure Multi-Accueil :



Cette implantation offre un point de vue agréable sur différents massifs montagneux (Montagne d'Izieu, le Chatelard, et la Cote d'Envers) et sur la nature environnante.

Du point de vue technologique, le bâtiment bénéficie de la démarche HQE-EnR (Haute Qualité Environnementale).

Ce label implique un cahier des charges strict concernant la construction.

- Choix de matériaux innovants excluant les produits nocifs
- Choix de systèmes de ventilation assurant une bonne qualité de l'air pour la santé.
- Utilisation des énergies renouvelables.

-Durabilité des matériaux et des équipements.

Cette démarche volontariste vise à offrir une capacité élevée de confort (visuel, acoustique, olfactif, et hygrothermique) et d'améliorer la qualité de vie.

L'organisation architecturale du projet propose un cadre agréable, propice à l'épanouissement de tous, petits et grands ...

Notre projet s'inscrit dans une démarche éco-citoyenne:

-Choix de produits locaux et de saison pour les repas.

-Produits ménagers « éco-label ».

-Mobilier en bois (provenant uniquement de forêts éco-certifiées) de qualité ISO 9001 qui respecte l'environnement et la santé.

-Matériel de puériculture en verre ou sans phtalate, ni bisphénol A, limitant les risques pour la santé des enfants.

-Linge de toilette et produits de toilette « BIO ».

-Tri et recyclage des déchets ménagers.

2) LES VALEURS :

Ce sont des Valeurs Educatives que nous souhaitons instaurer au Multi-Accueil afin d'offrir une qualité d'accueil adaptée aux enfants et à leur famille.

❖ **Le partage**

- L'écoute
- La communication
- La confiance
- La solidarité, l'entraide
- La convivialité

❖ L'épanouissement

- La sécurité affective
- La découverte
- L'autonomie
- L'estime de soi

❖ Le respect

- Le respect du rythme de l'enfant, de son individualité
- Le respect de la différence
- Le non jugement, la tolérance

❖ L'Ecologie

- L'éco-citoyenneté
- Vivre sainement
- Respect de l'environnement

3) LES OBJECTIFS :

❖ Objectifs auprès des enfants :

- Respecter la personne de l'enfant :

Nous nous efforçons de proposer aux enfants un accueil individualisé car chaque enfant est un « petit être » à part entière.

C'est pourquoi nous souhaitons respecter le rythme de vie de chacun que ce soit pour l'alimentation, le sommeil, les soins et les jeux...

Nous accueillons les enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique suivant les dispositions suivantes. Un premier contact est établi avec les familles et/ou un professionnel ayant déjà en charge l'enfant. Ensuite il est fait une proposition d'accueil individualisé (P.A.I) selon la pathologie de l'enfant et les compétences de l'équipe à gérer la situation. La fréquence de cet accueil est évolutive.

Certaines places d'accueil sont également dédiées aux enfants des bénéficiaires de certaines prestations sociales (RSA, Allocation de parent isolé). Ceci permet d'accompagner les parcours d'insertion sociale et professionnelle de ces parents.

- Assurer la sécurité et la santé :

Afin que les enfants se sentent en confiance, nous avons voulu créer une ambiance chaleureuse et « familiale ».

Une équipe de professionnels accompagne les enfants dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

La puéricultrice et le médecin référent assurent le suivi médical et sanitaire des enfants.

- Favoriser la découverte et l'autonomie :

L'équipe accompagne l'enfant dans la découverte de ses sens, de ses compétences... en proposant un environnement adapté, lui permettant d'expérimenter à son rythme en fonction de ses propres besoins.

Le jeu libre a une grande importance, c'est un espace de liberté qui permet de développer l'imagination et l'autonomie de l'enfant. Quant aux activités proposées, elles accompagnent l'enfant dans son développement moteur et cognitif.

- Favoriser l'éveil :

L'équipe propose une diversité d'activités d'intérieur (lecture, chant, peinture, cuisine, psychomotricité, musique, danse, cuisine ...) et d'extérieur (jeux d'eau, vélo, jardinage, jeux de sable...), parfois avec des intervenants professionnels en lien avec la petite enfance (plasticienne, psychomotricienne, conteuse...) et des sorties régulières (bibliothèque, ballades à la campagne, pique-nique, boulangerie...). Sans oublier des moments privilégiés de câlins, de maternage et d'échanges avec chaque enfant.

- Respecter la différence de chacun :

Quel que soit l'appartenance ethnique ou religieuse

- Apprendre la tolérance :

Tolérance envers les enfants différents, en situation de handicap, ou malades...

- Favoriser : Les échanges intergénérationnels :

Créer du lien intergénérationnel en organisant des rencontres entre les enfants et les personnes âgées. (Ateliers cuisine, contes ou jardinage)

Ces échanges permettent la transmission du savoir et de la « mémoire collective », en échange les enfants apportent un « souffle de vie » aux plus « anciens » : le but étant de donner une vision plus positive de la vieillesse et de faciliter la compréhension entre les générations.

- Multiplier les échanges interculturels :

Nous proposons ponctuellement des ateliers « cuisine, contes, chansons et musiques du monde » pour une ouverture sur le monde.

❖ Objectifs auprès des familles :

- Répondre à un besoin en mode de garde :

En s'adaptant le plus possible aux demandes des familles.

- Instaurer un climat de confiance :

En favorisant la communication et les échanges avec l'équipe.

- Rechercher l'implication des parents :

En les incitant à participer à des moments festifs ou à des commissions (Fêtes, potager, projets, sorties)

- Accompagner individuellement et proposer le soutien à la parentalité :

En organisant des rencontres conviviales, des échanges autour d'un café, des espaces de paroles, de réunions, de conférences.

- Sensibiliser à la prévention :

Notre mission passe par la prévention, nous échangeons donc avec les parents sur différents points : risques d'accidents domestiques, santé, nutrition, carences de soins...

- Sensibiliser à l'éco-citoyenneté :

L'équipe ayant une démarche éco-citoyenne (tri des déchets, producteurs locaux produit BIO...), nous souhaitons sensibiliser les familles à celle-ci.

❖ Objectifs auprès des partenaires :

Ces différents partenariats nous permettent d'évoluer dans nos pratiques professionnelles, et dans la mise en place des projets favorisent l'ouverture sur l'extérieur.

- Relais d'assistantes maternelles :

Le Relais d'assistantes Maternelles et le multi-accueil partageant les mêmes locaux, nous avons développé un partenariat privilégié qui consiste à travailler en transversalité avec l'animatrice du relais. Nous échangeons régulièrement sur les pratiques professionnelles et les projets de chacun, proposons des ateliers en commun avec les assistantes maternelles (fabrication de chocolats, temps chansons, peinture...). De plus, nous organisons ensemble des conférences, des formations, des réunions afin de mutualiser nos moyens.

- Bibliothèque :

Les sorties hebdomadaires à la bibliothèque permettent aux enfants la découverte et le respect du livre, la découverte du monde et de l'esprit et sensibilisent les familles à la découverte de ce lieu.

- Ludothèque :

La ludothèque est un lieu de ressources pour emprunter de nouveaux jeux ainsi qu'un partenaire qui nous guide dans la réflexion autour du jeu (aménagement, jeu libre, formation...)

- Intervenants pédagogiques :

Les interventions avec des professionnels spécialisés permettent d'apporter aux enfants une approche différente et approfondie dans divers domaines (arts plastiques, psychomotricité, éveil musical...) ainsi que de favoriser leur épanouissement, leur créativité et leur autonomie. Le travail avec les intervenants engendre une dynamique auprès des enfants et au sein de l'équipe et permet d'enrichir notre positionnement professionnel.

3) LES MOYENS :

❖ Les moyens matériels :

La structure multi-accueil est une structure collective qui offre une capacité d'accueil de 30 enfants à l'ouverture en septembre 2009, puis 45 enfants dès janvier 2010.

Les locaux représentent une surface de 840 m².

Les locaux principaux se divisent en 4 salles de vie dont une pour le Relais d'Assistantes Maternelles où se déroulent des temps d'accueil collectifs.

Les enfants sont répartis en 3 unités d'environ 15 enfants, et 3 ou 4 adultes.

- une pour les bébés
- deux pour les moyens/grands.

Chaque antenne comprend deux dortoirs, une salle de bains, et une biberonnerie pour les bébés.

La cuisine centrale est utilisée pour la confection des repas du Multi-accueil.

Une salle à manger permet aux enfants de prendre leurs repas en commun et de participer à des ateliers cuisine.

Un atrium dessert ces 3 pièces de vie, où une structure à grimper « La Citadelle », est installée. Ce grand hall d'accueil permet aux parents de se rencontrer, et d'échanger quotidiennement.

Il est également un lieu privilégié pour de nombreux autres moments (réunion parents, moments festifs...) Cette immense pièce sert également de salle de motricité dans laquelle les enfants peuvent faire du vélo, piscine à balles et autres activités motrices.

Chaque unité ouvre directement sur un grand jardin dans lequel sont installés, un toboggan, des balançoires, un bac à sable et un petit potager permettant de cultiver quelques légumes avec les enfants. Un cabanon nous permet de stocker du matériel extérieur (piscines, vélos, outillage.....)

Un préau fait le tour du bâtiment, ce qui permet aux enfants d'être abrités du soleil et de la pluie, et donc de sortir quotidiennement.

La direction possède deux bureaux pour recevoir les familles.

Pour l'ensemble du personnel, des vestiaires, une salle de repas et une salle de repos sont à disposition. Cette salle permet au personnel de consulter divers documents professionnels avec accès à internet pour des informations diverses.

❖ Les moyens financiers :

Le projet a été financé par l'Europe l'Etat, le Conseil Général de l'Isère, le Réseau de Transport et d'Electricité, la CAF et la Communauté de Communes des Vallons du Guiers.

Ce projet est complètement innovant pour le département de l'Isère, car il associe un partenariat public / privé, en intégrant des entreprises comme partenaires de l'opération.

Le fonctionnement de la structure est subventionné par la CAF, la Communauté de Communes, les entreprises Impex, Mafelec et Bourgeat et les participations des familles complètent ce financement.

❖ Les moyens humains :

Une équipe pluridisciplinaire de professionnels de la petite enfance est présente au quotidien pour accompagner les enfants tout au long de leur « vie au multi-accueil ».

Cette équipe est composée de 16 personnes :

- une directrice, infirmière puéricultrice.
- une directrice adjointe, éducatrice de jeunes enfants.
- 7 auxiliaires de puériculture

- 4 animateurs titulaires du CAP petite enfance.

- un cuisinier

- 2 agents polyvalents.

Et un pôle de remplacements....

Un Projet commun à tous les réunit dans le respect de ces Valeurs :

- Le partage
- L'épanouissement
- Le respect
- L'écologie

III) LE PROJET PEDAGOGIQUE

Le Projet Pédagogique concrétise les intentions éducatives, il facilite la mise en œuvre du Projet Educatif en appliquant au quotidien les Valeurs Educatives.

Il est également élaboré en équipe, avec la concertation des parents, et évolue au fil du temps....

«Respecter l'enfant, lui laisser le temps de grandir à son rythme....»

Laisser vivre aux parents les « premières fois » avec leur enfant pour respecter leur place de parent ... et favoriser leurs découvertes ... »



1) LES BESOINS DE L'ENFANT :

❖ Le besoin de sécurité :

L'équipe accueille les enfants dans un environnement sécurisant pour lui.

Elle privilégie l'échange avec les familles lors de la période d'adaptation ou des temps de transmissions ainsi que pendant les moments de rencontres afin d'établir une relation de confiance pour le bien-être et la sécurité affective de l'enfant

L'accueil individuel est privilégié, le personnel est attentif et disponible pour chacun.

Les locaux sont parfaitement adaptés à la sécurité des enfants, tout comme les espaces extérieurs.

❖ Le besoin d'espace :

L'enfant a besoin d'espace pour s'exprimer librement par le mouvement et les jeux.

Les locaux sont spacieux et aménagés en privilégiant des « coins » dans chaque pièce de vie : espace cuisine, lecture, tapis de repos et d'éveil, activités ...

L'atrium sert également de pièce de psychomotricité.

Un grand jardin permet aux enfants de profiter du bon air et du soleil.

❖ Le besoin d'autonomie :

L'équipe est présente pour accompagner l'enfant vers son autonomie en le laissant évoluer à son rythme et selon ses désirs.

Ainsi, l'enfant apprend progressivement à faire tout seul, stimulé par les plus grands : il peut s'habiller seul, manger seul...avec l'aide de l'adulte s'il le souhaite.

❖ Le besoin de socialisation :

L'enfant, en participant aux temps forts et aux activités de la journée, apprend à vivre avec les autres.

Cet apprentissage de la collectivité passe par les notions de partage et de respect des autres.

2) LE DEROULEMENT DE LA JOURNEE :

Il est important pour l'enfant que ce déroulement de la journée ait lieu selon des rituels et temps forts bien précis afin de lui donner des repères dans l'espace et le temps.

De plus, chaque enfant a son propre rythme, notamment pour les bébés, nous veillons donc à respecter les heures de sommeil et de repas, en fonction de chacun.

❖ L'adaptation :

L'adaptation est un moment important pour que les familles et les enfants découvrent les lieux avec l'équipe...

- Savoir être à l'écoute des parents et des habitudes de l'enfant.
- Laisser le temps de l' « apprentissage de la séparation » en rassurant les familles et en créant la confiance.
- Se donner le temps de se connaître et se « reconnaître ». Etablir un climat de confiance
- Prendre en compte l'individualité de l'enfant dans la collectivité

Cette période d'adaptation est nécessaire et peut durer environ quinze jours, en fonction des besoins des enfants et des parents. L'équipe propose un planning d'adaptation de façon à ce que ce soit la même personne qui accompagne l'enfant et sa famille pendant cette période

❖ L'accueil :

Pour que l'enfant se sente sécurisé, il est important de lui faire un accueil personnalisé, en prenant le temps d'échanger avec les parents et de proposer un environnement chaleureux (aménagement de l'espace, ambiance musicale...)

Accueillir l'enfant, c'est être disponible pour lui et sa famille, laisser l'enfant exprimer ses émotions, verbaliser ce qu'il vit, ce qu'il va faire, le réconforter, lui laisser son « doudou » à disposition. C'est également une continuité entre les familles et la crèche par le biais de transmissions régulières afin d'avoir une vision plus globale de l'enfant.

L'enfant peut être acteur de son arrivée : Il dépose son doudou dans son casier, il fait « coucou » à ses parents. L'adulte est disponible pour rassurer l'enfant (câlin, portage..) pour faciliter la séparation d'avec son parent.

Le parent peut à tout instant prendre des nouvelles de son enfant (adaptation, mauvaise nuit....)

❖ La collation :

Cette collation permet à l'enfant :

- de patienter jusqu' au repas parce que certains enfants déjeunent de bonne heure.
- de créer un rituel et un moment de partage convivial
- de découvrir de nouveaux goûts et d'éveiller les sens

Cette collation à 9h est proposée aux enfants sous forme de jus de fruits pressés ou de fruits frais en morceaux, selon la saison. Vitamines garanties ! Ce temps de regroupement se termine par des petites chansons qui favorisent l'expression verbale.

❖ Le jeu:

Le jeu constitue l'activité principale de l'enfant. L'enfant crée lorsqu'il joue. Le jeu est une activité libre et gratuite et représente un besoin vital chez l'enfant. Il a une fonction dans son développement moteur, intellectuel, affectif et social.

L'aménagement du lieu de vie en collectivité permet de créer un espace sécurisant tant au niveau moteur qu'au niveau psychique. Il permet de créer différents espaces de jeux ou coins. Ces coins offrent à l'enfant une liberté créative et sécurisante, où chacun est libre de venir et d'intervenir.

- **Les espaces de jeux symboliques :**

Le jeu symbolique constitue une réelle activité créative. L'enfant incarne des personnages fictifs ou réels et peut utiliser différents supports qu'il met en scène selon un scénario qu'il construit. Ces jeux remplissent une fonction indispensable dans le développement psychique (imagination, construction identitaire, socialisation... (Coin dînnette, déguisements, coin poupées, voitures, la ferme...)).

Chaque coin doit être délimité dans l'espace pour inviter les enfants à « rentrer » dans le jeu et offrir une sécurité physique et affective. L'adulte installe les différents coins qui peuvent varier ou changer de place pendant l'année afin de créer de la nouveauté. L'adulte peut rester par moment en retrait, en observation ou bien participer au jeu en veillant à laisser l'enfant acteur et créateur.

- **Le coin lecture :**

Chaque unité comporte un coin bibliothèque avec des petits fauteuils et coussins où l'enfant peut se ressourcer, se reposer au calme et profiter librement des ouvrages mis à disposition. Nous veillons à proposer des supports diversifiés pour permettre à chaque enfant de découvrir en fonction de son développement (livres en carton, à feuilleter, à toucher, à entendre...).

Le livre permet à l'enfant de développer son langage et de s'approprier ses propres émotions. Quand l'enfant écoute, il s'approprie les sons et le sens des mots et crée donc un processus psychique indispensable à la communication, la socialisation et la construction de soi. De plus, la sécurité affective peut être favorisée par ces temps lecture si on considère ces moments propices à des échanges individuels avec l'enfant et les ouvrages permettent d'aborder des thèmes symboliques qui peuvent aider les enfants à appréhender leurs craintes et leurs angoisses.

- **Le coin motricité :**

Un espace de psychomotricité se trouve dans chaque unité. La psychomotricité permet de mettre en évidence les compétences et de faire émerger les potentialités de l'enfant tout au long de sa croissance, pour bien grandir, sentir les limites de son corps, contrôler son mouvement, diriger son

action, découvrir de nouvelle façon de bouger son corps. L'enfant part à la conquête de l'espace, du monde, de soi, de l'autre.

- **Des espaces libres :**

L'enfant a également besoin de temps et d'espaces libres afin d'avoir la possibilité de laisser émerger sa créativité, son imagination et ses compétences avec des objets neutres (tissus, plastiques, boîtes...). Chaque unité offre des espaces libres aux enfants qu'ils investiront à leur guise.

L'atrium qui se trouve au carrefour des 3 unités est un espace privilégié pour laisser l'enfant s'exprimer à travers son corps et son imagination. La cabane, les voitures, ballons et autres jeux sont à dispositions des enfants

Le jardin est également un espace propice au jeu libre, cabane, bac à sable, herbe, piscines (quand le temps le permet), sont autant de supports pour laisser place à la créativité et aux compétences de chaque enfant.

- ❖ **Les ateliers d'éveil :**

L'équipe met toutes les semaines en place un planning d'activités. Cela a pour objectifs de diversifier les propositions faites aux enfants, de programmer des activités qui demandent une préparation et de favoriser la réflexion d'équipe et le travail en binôme. Des activités sont aussi proposées de façon spontanée en fonction des envies/besoins des enfants.

La cuisine, la peinture, la lecture, les chansons, l'éveil musical, la psychomotricité, les jeux d'eau, les jeux extérieurs, pâte à modeler, transvasement, bain des poupées, kapplas, collage, terre, jardinage, piscine, abbaques... Autant de supports pour aider l'enfant à s'épanouir et à faire émerger ses compétences (motrices, cognitives, sociales, créatives, motricité fine...)

L'enfant a le choix d'y participer ou non, en fonction de ses envies du moment...

De plus chaque semaine, il est proposé aux enfants :

- **la psychomotricité** : une à deux fois par semaine les blocs de mousse, chaises, tables, bancs, cerceaux nous permettent de construire régulièrement des parcours stimulants et évolutifs adaptés aux développements des enfants.

Parfois sur des thèmes ou même dans le noir, la diversification des supports invite les enfants dans l'imagination.

- **la bibliothèque** : Tous les mardis nous nous rendons à la bibliothèque de Chimilin. Cette sortie à l'extérieur de la crèche a pour objectifs : la socialisation, la découverte du livre, le développement du langage, le respect des lieux...
- **la cuisine** : Goûter, toucher, sentir, voir... La cuisine éveille tous les sens et donne aux enfants le plaisir de manger.
- **les spectacles** : les moments festifs mais aussi rien que pour le plaisir, les spectacles amènent une touche de fête, de moments à part que les enfants dès le plus jeune âge (les bébés sont toujours conviés !) affectionnent particulièrement.

❖ Les repas :

Avant ce moment, un rituel est organisé : l'enfant passe aux toilettes, se lave les mains et entre calmement dans la salle des repas

L'un des 1ers objectifs de ce temps est le partage d'un moment convivial et d'entraide entre les enfants. C'est également le temps du respect des règles de la collectivité.

Le repas est un moment privilégié : c'est l'occasion d'accompagner l'enfant dans la découverte sensorielle (goût, texture, couleur, forme), de favoriser son autonomie (en dressant la table, en se servant seul et en débarrassant...) et de le responsabiliser.

Chaque enfant mange à la même table, il est plus ou moins accompagné suivant son degré d'autonomie. Certains enfants mangent seuls, d'autres mangent avec l'adulte.

L'adulte partage le repas des enfants pour favoriser les échanges et donner l'envie de goûter à de nouvelles textures....

Pour les plus petits le moment du repas se fait de façon plus individuelle et en respectant le rythme de chacun (sieste matinale, stade du développement psychomoteur)

Quant aux bébés, on privilégie le confort, l'individualité et la sécurité affective tout en respectant les introductions alimentaires initiées par les parents.

Les menus sont choisis afin de permettre à l'enfant d'avoir une alimentation saine et équilibrée. Les plats sont réalisés avec des produits frais, de saison et locaux dans un souci d'écocitoyenneté. (Maraicher du village, travail sur le tri des déchets avec les enfants : compostage...)

L'équipe souhaite sensibiliser les enfants et les parents au plaisir de manger tout en préservant leur santé.

L'équipe porte une attention particulière aux choix nutritionnels et religieux des familles ainsi qu'aux problèmes d'allergies en proposant des aliments de remplacement quand cela est possible.

❖ Les changes et l'acquisition de la propreté:

Les changes sont un instant privilégié avec l'enfant, l'adulte respecte l'enfant dans son individualité (intimité, douceur, communication ...). Ce moment est particulièrement soigné au réveil (« prendre son temps », coiffage, crème, parfum.....). L'adulte verbalise ses gestes et implique l'enfant dans ces moments (montée des escaliers, lever les fesses pour faciliter la mise en place de la couche.....)

L'apprentissage de la propreté se fait en concertation avec les familles afin de créer une continuité entre la maison et la crèche. Les échanges avec les parents sur ce point nous permettent de faciliter cette étape importante pour l'enfant et de s'adapter aux demandes et besoins de chacun.

Cet apprentissage peut se faire avec différentes étapes : proposition du pot puis du wc, pull-up pour faciliter l'autonomie. Ce temps est également l'occasion de découvrir son corps et le corps des autres enfants.

L'effet de groupe permet d'acquérir la propreté par mimétisme ainsi les grands montrent l'exemple aux petits.

A l'aide des activités proposées par l'équipe, l'enfant peut également se saisir de la notion de vide, de plein (action de transvasements, de « patouille », lecture sur le thème de la propreté, échanges) qui facilitent cette acquisition.

❖ Le sommeil :

Chaque enfant a son propre rythme de sommeil quel que soit son âge.

Nous essayons de respecter ce rythme et ses habitudes (doudous, sucettes...) car le besoin de sommeil est un besoin fondamental.

Avant l'endormissement, l'enfant peut profiter d'un temps calme proposé par l'adulte (lecture, relaxation, musique douce...). Il a la possibilité en toute autonomie d'accéder à son doudou, sa sucette déposés au moment de l'accueil dans l'arbre à doudous.

Pour les plus petits, un nid douillet peut être arrangé tout autour de lui afin de favoriser l'endormissement et de renforcer le sentiment de sécurité affective. L'emballage et le bercement peuvent être pratiqués avec le consentement parental pour contribuer au confort et au bien-être de l'enfant.

L'enfant a souvent besoin de se reposer ou dormir dans un endroit calme, l'adulte reste dans le dortoir et veille au bon déroulement de la sieste. Il accompagne l'enfant dans l'endormissement, le rassure et le sécurise si besoin.

Les enfants dorment toujours dans le même dortoir, à la même place, dans le même lit. Ils sont couchés dans des lits à barreaux hauts ou bas, ou en barquette en fonction de leur âge et de leurs habitudes.

❖ Le départ de l'enfant :

Ce moment est important car c'est le moment du relais entre la vie au multi-accueil et la vie à la maison. C'est également un moment d'échanges entre l'équipe et les familles que l'on souhaite chaleureux et professionnel afin d'instaurer une relation de confiance.

L'équipe à l'aide d'un support écrit transmet le résumé de la journée (sieste, repas...) en veillant à communiquer des anecdotes et observations propres à l'enfant de façon à mettre en valeur ses compétences.

Ce moment d'échanges est l'occasion aussi pour les parents de dire leurs inquiétudes, leurs angoisses, le personnel sait être disponible et à l'écoute de chacun pendant ces moments.

3) LES ECHANGES AVEC LES FAMILLES

❖ Les différents moments festifs :

Les rencontres festives proposées aux familles comme le carnaval, la fête de l'été, la soirée pyjama, la sortie pompiers, la fête de la musique, le pique-nique familial, la fête de Noël renforcent nos valeurs (partage, respect, épanouissement) et instaurent un climat de confiance.

Les familles s'impliquent ainsi davantage à la vie de la crèche (membres des différents comités ou commissions) et peuvent observer leur enfant en toute quiétude et les voir évoluer au sein de la collectivité.

❖ Les ateliers parents :

A chaque vacances scolaires nous proposons aux familles de s'inscrire aux ateliers pour profiter avec nous et leurs autres enfants d'un temps de partage et d'activité. Les familles se sentent davantage impliquées dans la vie de leur enfant au sein de la structure et cet échange nous permet de renforcer la confiance entre parents et professionnels.

❖ Les rencontres parents/équipe :

A chaque rentrée les parents sont conviés à une réunion de présentation au cours de laquelle toute l'équipe du multi accueil est présente et propose un diaporama afin d'illustrer une journée à la crèche. C'est l'occasion pour l'équipe d'expliquer aux familles le sens des actions menées auprès de leurs enfants.

L'équipe propose une conférence/débat, deux fois par an animée par un intervenant psychologue sur un thème choisi avec les familles. Ceci permet de les accompagner sur le plan éducatif et d'apporter des réponses et gérer les difficultés rencontrées avec leurs enfants. C'est aussi l'occasion de partager entre parents leurs expériences respectives.

❖ Le café des parents :

C'est l'occasion de faire connaissance entre parents, d'échanger et partager leurs expériences de parents autour d'un café, d'un jus de fruits.....

C'est un moment privilégié au cours duquel des sujets préoccupants ou anecdotiques peuvent être abordés. C'est un endroit où ils peuvent s'exprimer librement sans jugement, en toute sérénité.

❖ Le conseil de crèche :

Il a été instauré afin de donner la parole aux parents sur le fonctionnement de notre structure, son organisation et les projets en cours.

C'est avant tout un lieu d'échanges et de réflexions entre parents, professionnels et élus, autour de l'accueil des enfants.

Il est composé de :

- 3 parents élus, représentant les autres parents.
- 2 élus de la commission petite enfance.
- des professionnels de la crèche.
- la direction

Les membres du conseil de crèche se réunissent une fois par semestre à la crèche ...

4) LE TRAVAIL EN EQUIPE

❖ Les réunions mensuelles :

Elles permettent de favoriser la cohésion d'équipe, de travailler sur des valeurs communes, de construire le projet pédagogique de la crèche ensemble, d'instaurer un climat de confiance entre les différents professionnels (écoute, échanges...), de favoriser le dynamisme du groupe.

Elles ont lieu après la fermeture de la crèche.

❖ Les réunions de fonctionnement :

Elles ont pour objectif de faire évoluer l'organisation des groupes d'enfants en fonction des observations faites sur le terrain. Par exemple au cours de ces temps de travail il peut être proposé une nouvelle organisation en ce qui concerne le repas ou le sommeil pour répondre au plus près des besoins et du développement des enfants (passage dans un lit de grand, repas en autonomie...). Il est également évoqué au cours de ces rencontres la préparation de projets (fête de Noël, ateliers d'activités). C'est aussi le temps d'échanger librement sur des difficultés, des questionnements d'ordre pédagogique ou non. Elles ont lieu toutes les semaines pendant la sieste des enfants avec le personnel disponible. Nous veillons à prendre des notes pour les absents avec l'aide d'un cahier réservé à cet effet.

❖ L'analyse de la pratique :

Elle permet de mettre en place un travail de prévention avec le regard d'un professionnel extérieur. Ces séances accompagnent l'équipe sur leurs pratiques professionnelles, guident les actions de l'équipe sur la prise en charge des enfants et de leurs familles, aident à la résolution de problèmes.

Elle permet ainsi de renforcer la cohésion de l'équipe en adoptant ensemble des conduites appropriées.

❖ Les formations collectives et individuelles :

Ces moments de travail permettent de dynamiser l'équipe, de renforcer le professionnalisme de chacun, d'acquérir de nouvelles compétences et de renouveler les connaissances et de faire évoluer le travail collectif. Les échanges avec d'autres professionnels permettent de se questionner et de se ressourcer. Le partage des informations reçues au cours de ces formations permet à l'ensemble de l'équipe de s'approprier ces nouvelles connaissances.

Chaque année, l'équipe bénéficie d'une journée de formation collective avec un intervenant sur un thème en lien avec le travail de l'équipe. (Projet pédagogique, l'observation de l'enfant...)

A titre individuel, tous les 2 ans, chaque personnel a la possibilité de bénéficier d'une formation sur un thème choisi selon ses objectifs.

Ponctuellement certains membres de l'équipe sont amenés selon leurs fonctions et leurs projets individuels à participer à des rencontres professionnelles proposées par différents partenaires.

L'équipe est informée également de la possibilité d'assister à différentes conférences, débats ayant lieu sur le territoire en lien avec des problématiques autour de la petite enfance.

❖ L'accueil de stagiaires

Il permet la transmission et la pérennisation des savoir-faire pour un accueil de qualité dans les EAJE. (Etablissement d'Accueil DES Jeunes Enfants)

Les stagiaires sont accueillis, pris en charge et accompagnés tout au long de leur stage par un ou plusieurs tuteurs. Plusieurs outils de travail et d'évaluation ont été élaborés afin de former ces futurs professionnels (livret d'accueil, planning hebdomadaire d'évaluation des compétences (gestes techniques), bilan de mi-stage).

C'est l'occasion de développer un partenariat avec de nombreuses écoles de formation et d'entretenir des liens étroits entre l'enseignement et les réalités de terrain.

5) L'EVALUATION DES OBJECTIFS :

Il paraît nécessaire de s'interroger régulièrement sur sa pratique professionnelle :

Le Projet éducatif sera « vivant » et adapté, dans la mesure où il pourra évoluer régulièrement...

Pour cela, un bilan des actions réalisées et des objectifs atteints sera nécessaire, fait régulièrement par l'ensemble du personnel lors de réunions pédagogiques régulières.

L'équipe pédagogique du multi accueil « les pieds dans l'herbe » a le souci permanent de répondre et de s'adapter au mieux aux multiples besoins des enfants (mais aussi aux attentes des familles) pour leur permettre de grandir, de s'épanouir, de s'enrichir par leur expérience en crèche.

La crèche est un lieu d'accueil, un lieu de vie, un lieu d'éveil et d'apprentissages mais aussi un lieu « passerelle » avec l'école qui définira pour l'enfant un autre mode d'accueil avec d'autres contraintes et d'autres découvertes.

ANNEXES

LES DIFFERENTES MISSIONS DU PERSONNEL :

➤ LA DIRECTRICE, INFIRMIERE PUERICULTRICE :

- Missions communes de la Direction :

-Elaborer et mettre en œuvre le Projet d'Établissement, décliné sous la forme de Projet Social, Educatif et Pédagogique.

-Elaborer le Projet Educatif et Pédagogique en équipe, et assurer leur mise en œuvre et leur évaluation, dans l'objectif de les faire évoluer régulièrement.

- Se porter garant du bon fonctionnement de la structure en veillant au respect de l'enfant, et à l'application des règles d'hygiène et de sécurité auprès des enfants.
- Assurer la gestion administrative de l'établissement.
- Accueillir les familles et les accompagner dans leur fonction parentale, avec l'équipe.
- Gérer l'équipe et initier des Projets en commun.
- Former le personnel à ses différentes missions.
- Transmettre les informations transversales avec La Communauté de Communes afin de garantir la transparence concernant la gestion et le fonctionnement de la structure.
- Assurer les relations avec les différents partenaires territoriaux.
- Respecter le secret professionnel.

- **Missions spécifiques :**

- Gérer les pôles administratifs et budgétaires.
- Veiller à la prévention sanitaire, en hygiène et sécurité.
- Etablir les relations avec le médecin de PMI et le médecin référent pour le suivi médical des enfants et la formation du personnel.
- Etablir les relations avec les familles (échanges, informations, santé, contrats d'accueil, factures...).
- Gérer administrativement le personnel (Droit du travail, plannings, congés, absence, recrutement...).
- Superviser le poste du cuisinier et de l'agent d'entretien.
- Etablir les relations avec les partenaires institutionnels (CAF, Conseil Général...).

- **LA DIRECTRICE ADJOINTE, EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS :**

- **Missions communes de la Direction :**

- Elaborer et mettre en œuvre le Projet d'Établissement, décliné sous la forme de Projet Social, Educatif et Pédagogique.

- Elaborer le Projet Educatif et Pédagogique en équipe, et assurer leur mise en œuvre et leur évaluation, dans l'objectif de les faire évoluer régulièrement.

- Accompagner les jeunes enfants, dans une démarche éducative et sociale globale, en lien avec leur famille.

- Se porter garant du bon fonctionnement de la structure en veillant au respect de l'enfant, et à l'application des règles d'hygiène et de sécurité auprès des enfants.

- Assurer la gestion administrative.

- Accueillir les familles et les accompagner dans leur fonction parentale, avec l'équipe.

- Gérer l'équipe et initier des Projets en commun.

- Transmettre les informations transversales avec La Communauté de Communes afin de garantir la transparence concernant la gestion et le fonctionnement de la structure.

- Assurer les relations avec les différents partenaires territoriaux.

- Respecter le secret professionnel.

- **Missions spécifiques :**

- Accompagner les jeunes enfants, dans une démarche éducative et sociale globale, en lien avec leur famille.

- Etablir les relations avec les familles (échanges, informations, soutien à la parentalité...)

- Manager l'équipe pédagogique et les stagiaires (Encadrement, gestion, animation, formation, recrutement, conduite de Projets...).

La directrice adjointe a un rôle fédérateur, elle est la référente pédagogique auprès du personnel et des familles.

-Gérer les pôles administratifs et budgétaires par délégation et en collaboration avec la directrice.

-Etablir les relations avec les partenaires professionnels (Réseau Petite Enfance, organismes de formation, école maternelle).

Elle doit assurer la continuité de la fonction de direction en l'absence de la directrice.

La directrice et la directrice adjointe fonctionnent en binôme et sont complémentaires pour assurer cette Direction.

L'équipe travaille sur le projet d'accueillir une **Educatrice de jeunes enfants** dont les missions seraient les suivantes :

-Accompagner les enfants dans leur développement psychomoteur et affectif en proposant des activités éducatives adaptées à leur âge et à leurs besoins.

-Assurer l'accueil des enfants et de leur famille.

-Elaborer et mettre en œuvre les démarches pédagogiques avec l'équipe.

-Collaborer à une dynamique de travail de l'équipe autour du projet d'établissement.

L'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE :

Missions communes à l'équipe:

-Mettre en place le Projet Educatif et le Projet Pédagogique en respectant les valeurs instaurées.

-Travailler en collaboration avec la Direction.

-Participer et veiller au bon fonctionnement de la structure.

- Assurer la sécurité affective et matérielle des enfants en respectant le rythme de chacun, et en veillant au bien-être de tous.
- Favoriser l'éveil psychomoteur et sensori moteur des enfants.
- Appliquer le règlement de fonctionnement avec les familles.
- Transmettre les informations quotidiennes aux parents.
- Etre à l'écoute et participer à l'accompagnement des parents, dans le respect des différences.
- Respecter le secret professionnel.

Missions spécifiques :

- Identifier et répondre aux besoins de l'enfant par des soins spécialisés et des activités d'éveil.
- Organiser en équipe la vie quotidienne des enfants.
- Informar la Direction de l'organisation de fonctionnement de la structure, ainsi que des activités et sorties prévues.
- Encadrer et former les stagiaires par le Tutorat.

L'ANIMATEUR (TRICE) TITULAIRE DU CAP PETITE ENFANCE :

Missions communes à l'équipe :

- Mettre en place le Projet Educatif et le Projet Pédagogique en respectant les valeurs instaurées.
- Travailler en collaboration avec la Direction.
- Participer et veiller au bon fonctionnement de la structure.

- Transmettre les informations quotidiennes aux parents.
- Assurer la sécurité affective et matérielle des enfants en respectant le rythme de chacun, et en veillant au bien-être de tous.
- Appliquer le règlement de fonctionnement avec les familles.
- Etre à l'écoute et participer à l'accompagnement des parents, dans le respect des différences.
- Respecter le secret professionnel.

Missions spécifiques:

- Participer en équipe, à l'organisation de la vie quotidienne des enfants.
- Organiser des activités d'éveil avec les enfants.
- Proposer et animer de nouvelles activités.
- Encadrer les stagiaires en fonction des compétences.

LE CUISINIER :

Missions communes à l'équipe:

- Mettre en place le Projet Educatif et le Projet Pédagogique en respectant les valeurs instaurées.
- Travailler en collaboration avec la Direction.
- Participer et veiller au bon fonctionnement de la structure.

-Assurer la sécurité affective et matérielle des enfants en respectant le rythme de chacun, et en veillant au bien-être de tous.

-Appliquer le règlement de fonctionnement avec les familles.

- Etre à l'écoute et participer à l'accompagnement des parents, dans le respect des différences.

-Respecter le secret professionnel.

Missions spécifiques:

-Gérer les stocks alimentaires et les commandes auprès des fournisseurs.

-Elaborer les menus avec la directrice, en collaboration avec les équipes.

-Mettre en place et appliquer la méthode HACCP (un système qui identifie, évalue et maîtrise les dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments) et se former régulièrement aux Normes de Qualité concernant le travail de cuisine en collectivité.

-Mettre en place des outils permettant l'application de cette méthode.

-Confectionner des repas équilibrés dans le respect de l'hygiène et la sécurité alimentaire.

-Assurer quotidiennement l'entretien de la cuisine et de l'ensemble du matériel de cuisine (Frigos, fours ...)

LE PERSONNEL AGENT POLYVALENT :

Missions communes à l'équipe:

-Mettre en place le Projet Educatif et le Projet Pédagogique en respectant les valeurs instaurées.

-Travailler en collaboration avec la Direction.

-Participer et veiller au bon fonctionnement de la structure.

-Assurer la sécurité affective et matérielle des enfants en respectant le rythme de chacun, et en veillant au bien-être de tous.

-Appliquer le règlement de fonctionnement avec les familles.

- Etre à l'écoute et participer à l'accompagnement des parents, dans le respect des différences.

-Respecter le secret professionnel.

Missions spécifiques :

- Appliquer la méthode HACCP (un système qui identifie, évalue et maîtrise les dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments) et se former régulièrement aux Normes de Qualité concernant le travail de cuisine en collectivité.

-Aider à la préparation matérielle du chariot de repas et à la mise en place des tables. (Service, débarrasser les tables, utilisation du lave-vaisselle, rangement de la vaisselle)

-Entretien la salle à manger et les salles de bains en fonction des besoins du service.

-Gérer l'entretien du linge : lavage, pliage, repassage et rangement du linge de maison.

-Entretien régulièrement les locaux du personnel.

LE PERSONNEL AGENT D'ENTRETIEN :

Missions spécifiques :

-Assurer l'entretien de la structure en respectant rigoureusement les règles d'hygiène et de sécurité concernant les structure d'accueil d'enfants de moins de 4 ans.

-Travailler en collaboration avec la Direction.

-Répertorier les besoins en matériel et produits d'entretien et en informer la directrice afin de prévoir les commandes.

-Stocker et utiliser les produits d'entretien en respectant les normes de sécurité afin d'éviter tout accident lié à l'usage de ces produits.

-Respecter le secret professionnel.